

vité lui embrouiller la vue et compromettre sa sécurité et son bien-être.

Les Canadiens d'expression française ont acquis, cela se voit, le sens des réalités, tout en étant pleinement conscients des sacrifices que cette compréhension leur impose. Mais s'ils sont prêts à travailler pour éviter le morcellement et la division du Canada, ils sont aussi prêts, plus que jamais, à protéger leur survivance et leur épanouissement, quel qu'en soit le prix, si le statut d'égalité et la reconnaissance de leurs droits ne leur sont définitivement assurés non seulement en théorie, mais en pratique.

Je m'en voudrais, à ce moment-ci, de ne pas signaler le travail gigantesque accompli par notre dynamique premier ministre (M. Trudeau) afin d'assurer cette égalité et cette justice que réclament à bon droit les Canadiens d'expression française, mais non au détriment des Canadiens d'expression anglaise qui ont droit non seulement comme groupe majoritaire, mais également comme individus, à notre respect, à notre estime pour leur indispensable contribution à la formation et à la préservation de notre pays.

[Traduction]

Puis-je également signaler la collaboration des ministres et de mes collègues du parti libéral. Leur attitude depuis les élections de 1968 a grandement contribué à améliorer les relations entre les Canadiens francophones et anglophones. Il convient de remarquer qu'aujourd'hui à Ottawa les Canadiens francophones ne sont pas des étrangers, mais des citoyens en mesure de jouer un rôle de premier plan dans la gestion des affaires de notre vaste pays.

[Français]

De plus, je ne serais pas fidèle à ma pensée si je n'avouais que plusieurs députés de l'opposition m'ont agréablement étonné par leurs dispositions, qui semblent excellentes, à l'endroit des Canadiens d'expression française à qui, jusqu'ici, trop souvent, ils se résumaient simplement à demander: «What do the French-Canadians want?»

Accepter de reconnaître l'existence des autres est déjà un départ et un gage prometteur pour l'avenir, mais cela est insuffisant pour assurer la stabilité et l'unité de notre pays. Il faut parvenir le plus rapidement possible à l'étape suivante, qui est celle de la coopération véritable en tant que partenaires égaux.

En effet, s'il est agréable de reconnaître que l'atmosphère générale qui règne à Ottawa depuis un an permet d'entrevoir de sérieux espoirs de conserver notre pays dans ses limites actuelles, tous les gens de bonne volonté doivent sans relâche continuer à dialoguer non seulement au niveau gouvernemental, mais aussi à celui des individus.

Il s'agit sans doute d'un défi qui ne peut être relevé que par ceux qui ont du courage, du dynamisme et qui ont un véritable amour de la patrie canadienne. Même s'il est prétentieux et impoli de se citer en exemple, je n'hésite pas à dire que les citoyens de ma circonscription de Lapointe l'ont accepté avec succès.

J'en étonnerai certainement plusieurs en révélant qu'environ 20 p. 100 de la population de ma circonscription n'est pas d'expression française et, pourtant, à aucun autre endroit peut-être au Canada les relations ne sont meilleures et le climat plus agréable et harmonieux, parce que tout en conservant chacun nos caractères distinctifs, nous avons accepté la voie du dialogue, de la coopération et du respect des droits individuels.

Qu'il me soit permis, à ce stade, de signaler dans ce domaine le précieux apport des compagnies *Price Brothers* et *Aluminum Company of Canada* qui ont su s'intégrer et s'adapter à notre milieu régional, où elles jouent un rôle de première importance.

Inspiré par l'exemple de ce qui me paraît être la grande majorité des électeurs de ma circonscription de Lapointe et lançant une invitation pressante à ceux qui hésitent encore, je déclare sans équivoque que je suis solidaire de ceux qui travaillent à l'unité du pays, quel que soit le groupe linguistique auquel ils appartiennent. J'aurais honte, en effet, de me compter parmi ceux qui, par lâcheté, indifférence ou paresse, ont accepté de remplir un mandat avec l'arrière-pensée de travailler à l'encontre des intérêts qu'ils sont censés promouvoir.

Cet objectif primordial que constitue l'unité du pays, dans la sauvegarde de sa diversité, ne doit pas être la préoccupation exclusive des parlementaires. Nous ne pourrions y parvenir sans la participation énergique et réfléchie de tous les Canadiens, quelle que soit leur origine.

Je suis, à ce moment-ci, particulièrement heureux de constater que le discours du trône mentionne que le gouvernement a l'intention de permettre aux jeunes de voter dès l'âge de 18 ans.

A une époque où toutes les bonnes volontés et toutes les énergies sont requises, au moment où l'on exige de la part des jeunes qu'ils prennent leurs responsabilités et jouent un rôle positif dans l'avenir de notre pays, bref, alors qu'on demande aux jeunes d'être et d'agir comme des citoyens, on ne saurait les priver plus longtemps du droit d'exprimer, d'une manière concrète, leur acceptation ou leur refus à ceux qui les gouvernent, simplement parce qu'un certain nombre n'offrent pas des garanties suffisantes.

Ayant eu l'honneur de présider conjointement avec mon collègue d'Hamilton-Went-